

VENDEZ
BIJOUX
DIAMANTS
ARGENTERIE
DENTIERES
même état ou cassés
DUHAMEL-LARDE
66 GRANDE-RUE 66
ROUBAIX
les rachète cher.

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 12.00 ; 6 mois, 22.00 ; 1 an, 42.00
France et Belgique.....	3 mois, 13.00 ; 6 mois, 23.00 ; 1 an, 43.00
Union postale.....	3 mois, 14.00 ; 6 mois, 24.00 ; 1 an, 44.00

REDACTION ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1968. Inter. 1128.
TOURCOING : 33, rue Carret. Téléph. 57.
Chèques postaux ST LILLE.

MONTRES
colgées et pochettes
DUHAMEL-LARDE
Hérétier-Diplômé
66 GRANDE-RUE 66
ROUBAIX
BIJOUX
DE CHOIX

A LA CHAMBRE

Le Débat sur la Politique extérieure

Paris, 11 janvier. — La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret. M. de Magalhães demande à interposer immédiatement le président du Conseil sur les circonstances de l'assassinat de M. Heintz, président du gouvernement séparatiste du Palatinat. La Chambre refuse par assis et levés.

Discours de M. Herriot

M. Herriot. — En montant à cette tribune, je veux répondre à l'appel du président du Conseil, et nous a demandé de ne pas mêler la politique intérieure à la politique extérieure. L'orateur estime que les événements ont montré que la politique extérieure, faite d'équité et d'alliance, est éprouvée et que c'est dans le sein de la Société des Nations que les nations ont cherché le salut. (Applaudissements à gauche.)

L'OCCUPATION DE LA RUHR

L'orateur constate qu'avant l'occupation de la Ruhr, la France n'a pas usé de son droit au rétablissement de son territoire. Il estime que la France a été victime de la violation de son territoire par l'Allemagne, comme le vainqueur et le vaincu ont été traités, qu'elle a été entendue pour un coup de force. Il souligne qu'en 1923, toutes les connaissances que la France ont touché ses prestations en nature sans qu'en 1922, elle n'ait pu empêcher l'Allemagne.

M. Poincaré

M. Poincaré. — C'est en vertu du réversif que la France a pu obtenir la Ruhr. Mais la Seigne, l'Italie, ont des prestations en nature dans les mêmes conditions. Vous interprétez mal les chiffres de réparations. M. Herriot entreprend de démontrer à l'aide de statistiques que la Ruhr n'est pas un district productif pour assurer nos reparations. M. Poincaré, l'interrompant, s'écrie : C'est tout.

L'ENTENTE AVEC L'ANGLETERRE

L'orateur estime nécessaire de rétablir le front commun des alliés pour les réparations. Il voudrait surtout que la France s'entende avec l'Angleterre d'une façon définitive. Il considère, toutefois, que l'Angleterre a commis dans le cas qui nous occupe, de graves erreurs d'appréciation. Il est convaincu que la France a des vues nationalistes et l'autre d'ordre économique, en ce qui concerne l'occupation de la Ruhr a aggravé la crise du rhénan.

UN INCIDENT

Un incident tout à fait étranger au débat se produit à ce moment. Un membre de l'extrême-gauche ayant agité violemment la droite, M. Durai-Aronnet demande la parole. On veut l'empêcher de parler, mais il insiste et, avec la permission de M. Herriot, il parvient à se faire entendre.

LES RELATIONS AVEC L'AMERIQUE ET AVEC LA BELGIQUE

M. Raoul Péret déclare l'incident clos. M. Herriot examine les relations franco-américaines. Il affirme la nécessité de renouer les relations avec les deux pays. Il se déclare convaincu que la majorité du peuple américain rend justice à la France et que les hommes responsables de la politique des Etats-Unis ne seront pas des ennemis irréconciliables.

NOS RAPPORTS AVEC L'ALLEMAGNE

M. Herriot examine ensuite la politique de l'Allemagne depuis l'armistice. Il estime que la démocratie allemande a eu contre les pangermanistes la volonté réelle de s'acquiescer des réparations. La séance est suspendue.

LE COMITE D'EXPERTS

A la reprise de la séance, M. Herriot montre les variations du change ont suivi celles des avances d'accord entre la France, son ennemi d'hier et son allié. Il est convaincu que si la confiance des experts réussissait, le change s'améliorerait rapidement. Pour lui, la première condition pour que cette confiance ait des résultats favorables, c'est que les experts aient les mains libres et travaillent librement au plan de réconciliation.

MORT DU GENERAL GASCOVIN

Paris, 11 janvier. — On annonce la mort du général Gascovin, ancien sous-chef d'état-major général de l'armée, décédé cette nuit à Paris, des suites d'une opération. Le général Gascovin était né dans le Pas-de-Calais.

La menace socialiste

On fonde une Association qui demande aux conservateurs et aux libéraux d'oublier, devant ce danger, leurs différends. Londres, 11 janvier. — Une organisation nouvelle, dénommée Association constitutionnelle, a tenu, hier, sa première réunion à l'hôtel de la rue de la Harpe, un programme a été adressé au Premier ministre et à M. Agostini, les invitent et en présence de la presse socialiste, à oublier tous leurs différends politiques et à coopérer avec les libéraux et conservateurs, pour empêcher l'avènement d'une politique socialiste.

BILLET PARISIEN

UN ANNIVERSAIRE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
Paris, 11 janvier (Minuit).

Il y a aujourd'hui un an, jour pour jour, que les troupes franco-belges sont entrées dans le bassin de la Ruhr. L'occupation, entreprise pour forcer l'Allemagne au respect de ses engagements, n'était d'autre but que d'édifier la caisse de la Commission des Réparations. Dans la pensée du Président du Conseil, il ne s'agissait nullement d'une opération militaire ; il s'agissait d'une occupation économique ; il s'agissait de faire jouer un rôle plus important que les militaires.

Mais, au lieu de se limiter à la collaboration économique que nous leur demandions, les Allemands décidèrent, sous le nom de « résistance passive », une lutte sourde et cruelle qui fut pour résultat de couler à fond le mark-papier. Enfin, vers la fin du mois de septembre, la folie de cette résistance apparut aux Allemands eux-mêmes. Le docteur Stresemann, qui avait assumé la lourde succession du docteur Cuno, rapporta, sans hésitation, les mesures par lesquelles le Reich avait fait échec à notre politique de gages.

Nous avions gagné la « guerre de la Ruhr ». Une nouvelle victoire, mais remportée, cette fois, sur le terrain économique, couronné nos efforts. Il s'agissait de tirer parti de cette seconde victoire. Les accords, signés depuis lors, avec les industriels allemands, marquent le point de départ d'une excellente politique, puisqu'elle est inspirée par des considérations d'ordre pratique et constructif ; toutefois, ces accords ne sont valables que jusqu'au mois d'avril prochain. Dès là, — il n'y a pas de temps à perdre — tout un plan de réparations doit être élaboré.

En occupant la Ruhr, nous possédons les moyens de contraindre l'Allemagne (ou l'Autriche) à nous rendre ce que nous lui devons. Utilisons ces moyens au mieux de nos intérêts. Nous ne tirerons profit de la victoire de la Ruhr que dans la mesure où nous travaillerons sur le plan des réalités. M. Herriot, qui a occupé aujourd'hui la tribune de la Chambre, a dit que les accords signés avec les magnats de la Ruhr ne sont pas durables. M. Herriot a raison, mais ne contient-il pas de chercher à les améliorer plutôt que de revenir aux stériles controverses des conférences internationales pour lesquelles le chef du parti radical-socialiste semble nourrir des illusions vaines?

LE RAZ DE MARÉE ET LA TEMPÊTE

LA TRAVERSÉE MOUVEMENTÉE D'UN VAPEUR ANGLAIS

Londres, 11 janvier. — Le vapeur anglais « Arcturion » est arrivé à Vigo (Espagne), après avoir traversé une violente tempête. D'énormes vagues ont balayé le pont et emporté les canots et les vendanges. Une partie du pont et le poste de T. S. F. ont été détruits. L'officier en second, Michael, et deux hommes de l'équipage, sont manquants. Le capitaine, M. Worley, et deux matelots, sont grièvement blessés. Avant d'avoir son appareil de T. S. F. détruit, le « Arcturion » avait reçu des signaux de demande de secours de huit bateaux en détresse. Le capitaine a déclaré que deux bateaux de nationalité inconnue, ont coulé sous ses yeux.

UN VAPEUR ITALIEN AURAIT COULÉ AU LARGE D'OUESANT

Brest, 11 janvier. — Le vapeur hollandais « Ronco », en détresse depuis plusieurs jours au large d'Ouessant, a été retrouvé et conduit à Saint-Nazaire.

SUR LES COTES D'ESPAGNE

Lisbonne, 11 janvier. — D'énormes vagues ont rematé le Tage au moment de la marée haute. Les deux petites villes de Cascaes et Estoril ont été inondées. Plusieurs collisions en mer ont eu lieu et un certain nombre de bateaux ont été jetés à la côte.

MORT DU GENERAL GASCOVIN

Paris, 11 janvier. — On annonce la mort du général Gascovin, ancien sous-chef d'état-major général de l'armée, décédé cette nuit à Paris, des suites d'une opération. Le général Gascovin était né dans le Pas-de-Calais.

La menace socialiste

On fonde une Association qui demande aux conservateurs et aux libéraux d'oublier, devant ce danger, leurs différends. Londres, 11 janvier. — Une organisation nouvelle, dénommée Association constitutionnelle, a tenu, hier, sa première réunion à l'hôtel de la rue de la Harpe, un programme a été adressé au Premier ministre et à M. Agostini, les invitent et en présence de la presse socialiste, à oublier tous leurs différends politiques et à coopérer avec les libéraux et conservateurs, pour empêcher l'avènement d'une politique socialiste.

DUMONT, l'assassin de Saily-lez-Lannoy EXPIERA SON CRIME CE MATIN



LOUIS DUMONT
l'assassin de Saily-lez-Lannoy

C'est maintenant un fait certain : ce matin samedi à la pointe du jour, le bandit Louis Dumont, auteur du triple assassinat de Saily-lez-Lannoy, montera sur l'échafaud pour expier ses crimes.

On se rappelle que pendant la nuit du 8 avril 1919 M^{rs} Darras, née Bouchery, sa servante M^{lle} Juliette Dubus, 29 ans, originaire de Tompiève (Belgique) et M. Achille Louchere, 55 ans, domestique de ferme étaient tous trois assassinés par Louis Dumont, fillet de la culture.

L'assassin qui avait eu le cynisme d'assister aux funérailles de sa marraine et protectrice fut retrouvé le 2 mai dernier grâce au service anthropométrique. Confronté avec M. Charité Darras, fils de sa victime, il avoua son crime qu'il imputait tout d'abord à deux soldats anglais.

Le rejet du recours en grâce

Malgré l'intervention de S. M. le roi des Belges, les démarches nombreuses et la suppléante plaidoirie faites par M^{rs} Kab, défenseur du condamné à mort, auprès de M. le président de la République, se sont terminées sans succès. C'est, évidemment, au raison de l'énormité du crime de Dumont, — le fliche assassinant trois personnes, parmi lesquelles se trouvaient M^{rs} Darras, une brave femme qui fut la marraine, avait été le bienfaiteur du bandit, — que M. Millerand a pris l'initiative de faire rejeter le recours en grâce. La nouvelle confirmant le rejet du recours en grâce, c'est-à-dire celle de l'exécution capitale du condamné, est survenue vendredi matin au Palais de Lille.

Les mesures d'ordre

C'est M. le procureur de la République, M. Fieffé, qui, le premier, fut avisé. Peu après, il reçut, sous pli cacheté émanant de la commission des grâces du ministère de la Justice, le dossier de l'affaire Dumont, auquel figurait l'ordre d'exécution capitale. Dès que saisi, M. le procureur fit convoquer M. Potentier, commissaire central, avec lequel il eut, ce matin, vers dix heures et demie, une conférence en vue d'arrêter toutes dispositions utiles et mesures d'ordre dont la police, relevant de son service, sera chargée.

L'exécution aura lieu vers sept heures

L'heure légale, fixée pour les exécutions capitales est celle du lever du jour. Comme le soleil se lève demain à 7 h. 37 minutes, l'exécution aura lieu vers 7 h., à la toute probable apparition du jour. La guillotine sera à l'usage silhouette sur la petite place située devant le palais de justice et la maison d'arrêt de Lille, à quelques pas de la rue de la Monnaie.

L'arrivée des bois de justice

La guillotine est arrivée à Lille vendredi, à 5 h. du matin, par un train de messagerie parti de la gare de La Chapelle la veille au soir. La rame de wagons, qui comportait la plate-forme sur laquelle se trouve le matériel de M. Delbler, a été garée sur une des nouvelles voies installées pour les marchandises, le long des remparts, à proximité de la place des Buissons.

Dumont reçoit la dernière visite de sa mère

M^{rs} Kab, qui avait été également touché par l'ordre d'exécution concernant son client, a été reçue, ce matin, par M. le procureur de la République.

La cellule du condamné

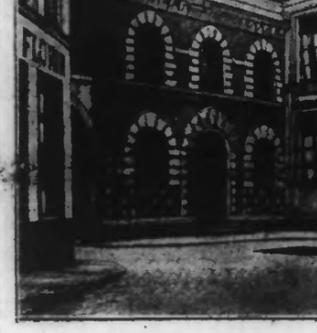
C'est au premier étage de la prison, face au sud de la Basse-Boile et dans l'aile Est que se trouve la cellule de Dumont. De la porte se rend vers la sortie de la maison d'arrêt, il faut descendre une centaine de marches, puis on arrive à un couloir qui passe sous le Palais de Justice. On remonte ensuite quelques marches pour arriver dans l'aile Ouest du bâtiment qui longe la rue Arthrose Collas (anciennement rue de la Délivrance). C'est comme on le voit, un trajet assez long et les gardiens qui connaissent la nature impressionnable du condamné se demandent vendredi s'il aurait la force de résister.

La décision du Président de la République L'arrivée des bois de justice à Lille Une émouvante entrevue du condamné avec sa mère L'arrivée de M. Delbler L'exécution aura lieu vers sept heures

péché à remplir, a eu, aujourd'hui, une tâche particulièrement douloureuse à accomplir. Il avait, en effet, à aider et à consoler une femme qui, par la faute de son fils, avait souffert le plus dur des calvaires. D'autant que la clémence présidentielle, mais nourrissant encore un tout petit peu d'espoir, quant au sort réservé à son fils. M^{rs} Dumont avait quitté sa petite femme d'Espéchin (Belgique), pour venir se présenter à M^{rs} Kab, afin d'obtenir cette suprême consolation : voir et embrasser une dernière fois son fils.

Comme on le devine, satisfaction a été donnée à cette mère malheureuse. Dès que M^{rs} Kab eut présentée la requête de la pauvre femme, le procureur de la République, M. Fieffé, a eu, aujourd'hui, une tâche particulièrement douloureuse à accomplir. Il avait, en effet, à aider et à consoler une femme qui, par la faute de son fils, avait souffert le plus dur des calvaires.

Comme on le devine, satisfaction a été donnée à cette mère malheureuse. Dès que M^{rs} Kab eut présentée la requête de la pauvre femme, le procureur de la République, M. Fieffé, a eu, aujourd'hui, une tâche particulièrement douloureuse à accomplir.



LE PALAIS DE JUSTICE ET LA MAISON D'ARRÊT DE LILLE
(Le carré noir indique l'emplacement où se dressa la guillotine)

publique (téléphone). A Louis, un directeur départemental des services pénitentiers, pour demander l'autorisation nécessaire à l'entrée. Cette autorisation, il va sans dire, fut immédiatement accordée.

Et nous avons vu cette malheureuse au moment même où elle gravissait péniblement les marches de l'escalier qui mène à la prison.

Devenue plus que courbée, sous le poids des ans et de la douleur, elle s'appuyait au bras de l'avocat et, à mesure qu'elle montait les marches, se faisait petite, toute petite, plus petite encore, comme si elle eût voulu disparaître et cacher à tous son malheur et ses larmes.

Douloureux spectacle que celui de cette bonne vieille dissimulant sa honte, mais accomplissant avec courage son dernier et pénible devoir d'amour, adieux, exhortations au courage, habituels à travers des sanglots. Un reproche ? Pas un seul. Et pourtant combien cette femme aurait pu adresser de blâmes à ce fils lugubre et criminel.

A l'issue de l'entretien, qui fut très bref, M^{rs} Dumont porta les mains de son fils à ses lèvres et, pendant quelques instants, pleura, donnant libre cours à sa douleur.

De son côté, Dumont fit preuve d'une égale faiblesse. Cette visite de sa mère sembla lui faire prévoir le sort qui l'attendait. Près de sa mère, il ne cessa de pleurer. Après le départ de la malheureuse, le meurtrier s'efforça sur le banc de sa cellule, s'abandonnant dans le plus profond désespoir.

Notons maintenant que M^{rs} Dumont, avant l'entrevue, ignorait tout de la décision prise à l'égard de son fils. Il faut donc croire

qu'une sorte d'intuition l'avait averti que son entrevue avec son enfant serait le dernier.

Quel est donc le fils dont la conduite est cause de son malheur ? Quelques mots à

est réclamé par la famille

Après avoir quitté la prison, dans le parloir, M^{rs} Kab se vit dans la cruelle obligation de s'enquérir auprès de cette mère si la famille réclamait le corps de son fils.

Et M^{rs} Dumont, après cette dure épreuve, fut encore obligée de signer la lettre par laquelle elle notifie à la justice son désir de prendre possession du corps de son fils, après l'exécution.

L'arrivée de M. Delbler

C'est par le rapide 307, partant de Paris à 10 h.45 et arrivant au gare de Lille à 13 h.15, que M. Delbler et ses aides sont arrivés dans notre ville.

M. de Paris est accompagné de son fils et de deux aides.

Ces derniers, portant chacun un bandouillier sur son épaule et un sac noir, descendent par une porte postérieure des wagons.

Ils se sont rendus au Palais de Justice, où ils ont été reçus par M. Delbler et l'éminent avocat de l'Etat.

Notamment de la part des magistrats, d'un pas indécis, puis s'en vont, fort d'un pas nonchalant, par la rue des Buissons et la rue de Flandre.

L'exécution a été conservée à figure, très peu vieillie depuis sa dernière visite à Lille, cheveux presque blancs, les yeux vifs et très renfoncés, nous a-t-on dit, et sol. Il est vêtu d'un pardessus beige foncé et d'un chapeau noir.

Le jeune homme, fils de M. Delbler, est rasé complètement, porte un pardessus bleu foncé et un pantalon noir. Le cache-col très blanc tranche sur la couleur sombre du vêtement.

Ils avaient chacun une petite valise, dont ils se sont séparés au bout de quelques instants. Leur arrivée et leur passage à la gare sont restés à peu près inaperçus.

Plusieurs notabilités, qui se trouvaient dans le même train qu'eux, ignoraient leur présence.

Une fois descendus, ils sont allés examiner le fougon garé sur la nouvelle voie.

Revenant sur leurs pas, ils sont rentrés dans la gare et l'exécuteur, n'ayant pas rencontré le chef de gare, s'est rendu au bureau du sous-chef pendant que son fils l'attendait sur le quai.

La, une conférence assez longue et qui dura plus d'une demi-heure, eut lieu, au cours de laquelle l'un prit les dispositions nécessaires pour ramener la plate-forme supportant le wagon sur la voie qui se trouve dans l'axe même de la rue des Buissons, de manière à pouvoir le sortir dans la soirée, par ladite rue.

Les deux personnages sont ensuite sortis définitivement de la gare et ont pris, à pied, toujours passant inaperçus, le chemin du palais de Justice.

Au Palais de Justice

Ils sont allés place des Beigneux, où M. Delbler consulta le menu d'un restaurant attaché à la porte, puis, très lentement, ils sont passés rue des Arts, ont pris à gauche le boulevard Carouat, et là ont consulté le plan de la ville. Cette étude n'a pas donné de bons résultats, car à l'entrée de la rue de la Chapelle, ils furent obligés de demander leur chemin.

Ils s'enroutèrent alors dans cette dernière rue, toujours du même pas tranquille, place des Patiniers et du Lion-d'Or, et enfin par la rue de la Monnaie. Ils arrivaient au palais de Justice à 15 h., où ils étaient reçus par le procureur de la République, M. de Paris, qui se trouvait déjà M. le colonel Bride, major de la garnison, qui venait prendre les instructions pour le service d'ordre.

La cellule du condamné

C'est au premier étage de la prison, face au sud de la Basse-Boile et dans l'aile Est que se trouve la cellule de Dumont. De la porte se rend vers la sortie de la maison d'arrêt, il faut descendre une centaine de marches, puis on arrive à un couloir qui passe sous le Palais de Justice. On remonte ensuite quelques marches pour arriver dans l'aile Ouest du bâtiment qui longe la rue Arthrose Collas (anciennement rue de la Délivrance). C'est comme on le voit, un trajet assez long et les gardiens qui connaissent la nature impressionnable du condamné se demandent vendredi s'il aurait la force de résister.



LA FERME DE NEUVOCHIN, THEATRE DU CRIME, A SAILY-LEZ-LANNOY.
(On aperçoit, au milieu, le porche principal d'entrée; le grand-père, par sa fenêtre, Louis Dumont, est assis dans le prolongement de la haie; dans la cheminée s'aperçoit sur la droite du cliché.)

Nous publierons, dans la matinée, une édition spéciale donnant des détails complets sur l'exécution de Dumont, à Lille.